

FONCTION MATERNELLE, FONCTION PATERNELLE

DE JEAN-PIERRE LEBRUN

PSYCHANALYSTE ET PSYCHIATRE
QUI EXERCE À NAMUR, EN BELGIQUE
DANS LA COLLECTION "YAPAKA.BE",
AUX ÉDITIONS FABERT

FICHE DE LECTURE FAITE PAR MARIE-DOMINIQUE TERROT

Pour chaque enfant c'est la famille conjugale qui est le lieu de l'humanisation. Les fonctions de la mère et du père restent différenciées et asymétriques, même si, aujourd'hui, le mot de parentalité laisse souvent entendre le contraire : la mère est le premier autre, le père intervient en deuxième, et il s'agit pour lui d'inverser la prévalence naturelle donnée à la mère, non pas à son profit – comme le voulait le patriarcat - mais au profit de l'inscription de l'enfant dans le langage, capacité qui définit notre espèce.

La parentalité est alors l'indice d'une défense inédite contre le sexuel. La société néolibérale du « tout possible » prétend se débarrasser de la dissymétrie entre père et mère. Elle ne s'aperçoit pas qu'elle rend ainsi plus difficile le travail d'humanisation que la génération du dessus assume à l'égard de celle qui suit. S'en suivent des conséquences cliniques qui méritent d'être identifiées.

Doit-on encore écrire mère et père dans les mentions obligatoires des passeports ? ou à l'instar des USA, écrire maintenant « mère ou parent 1 » et « père ou parent 2 » ?

La parentalité veut aujourd'hui se dégager de tout rappel au sexe des personnes et les administrations vont donc être peut-être amenées à se poser la question de revoir la terminologie employée dans les formulaires officiels ou légaux. Il risque donc d'être bientôt proposé, ou même imposé, d'utiliser 2 variations pour une seule et même fonction : la fonction parentale.

Pourtant la différence entre père et mère mérite de subsister, sans pour cela empêcher les couples homosexuels d'avoir droit d'avoir et d'élever des enfants. Il s'agit de prendre en compte qu'une dissymétrie peut être irréductible, voir même bel et bien fondée ; qu'elle peut nous être toujours nécessaire et ce que cela signifie de faire comme si elle n'existait plus.

Les fonctions maternelle et paternelle sont en prise directe avec les transformations de société dans lesquelles nous sommes entraînés: ces 2 fonctions sont donc à repenser entièrement, eu égard aux changements majeurs qu'apportent les recompositions familiales de tous ordres, les adoptions de plus en plus fréquentes, l'augmentation de l'espérance de vie et les modifications considérables entraînées par le travail des femmes, rendant la mère moins disponible souvent dès le premier âge de la vie de l'enfant.

Une tendance générale ressort et invite à réajuster les façons de voir et d'intervenir si besoin est : l'exigence sociale refoulait jusqu'ici le sexuel et le père était celui qui imposait ce renoncement ; aujourd'hui le sexe s'est libéré, ayant pour conséquence d'estomper la responsabilité du père et son rôle dans l'accès à cette fonction.

Depuis très longtemps, la famille nucléaire transmet ce qui nous détermine en tant qu'appartenant à l'espèce humaine. Il est donc important d'observer et d'étudier ce qui change, a besoin de changer ou doit être conservé dans ces 2 fonctions, là où se créent et se mettent en place les différentes façons d'être en lien, lien avec l'autre et lien social.

Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui prévaut la notion de fonction parentale ou de parentalité, souvent préférée dans le discours courant à celui de mère et père ? Il s'est agi de prendre acte de l'égalité découlant du concept d'autorité parentale qui a succédé à celle d'autorité paternelle dans le code civil. Il fallait faire évoluer la famille nucléaire vers davantage d'égalité démocratique et d'ouvrir les modèles culturels spécifiques liés au patriarcat.

C'est ainsi que « parental » et « parentalité » ne font désormais plus référence au sexe, évitant la discrimination à l'égard de l'homosexualité tout en maintenant la différence générationnelle.

Or la sexualité humaine contamine tout ce qui est humain, au sens où Freud l'a fait entendre. Elle est le modèle de tout ce qui peut se passer entre humains, sans jamais d'adéquation parfaite. Il s'agirait donc d'une nouvelle façon de se défendre du sexuel. Hier on faisait appel au refoulement, aujourd'hui on cherche à rester en deçà du sexuel, à faire comme si ce trauma de structure pouvait ne pas nous atteindre. Le sexuel est dénié ce qui entraîne que la différence homme-femme devenue père-mère n'est plus vécue comme une différence enrichissante mais considérée comme une inégalité réductrice.

Pourquoi faudrait-il 2 parents différents aux positions dissymétriques même si, en plus ils ne s'entendent jamais ? Qu'est-ce qui justifierait que la famille nucléaire reste d'actualité alors que l'évolution de la société remet en question, en toute légitimité démocratique, sa pertinence ?

Un enfant est « in-fans » c-a-d un « non-parlant » au commencement de sa vie. Ceci met d'emblée en évidence que l'être humain est un être de parole avec cette fantastique capacité du langage articulé qui l'ouvre à la faculté de symboliser, et de transmettre cette faculté, ce qu'on appelle l'humanisation. Parler rend humain mais fait perdre l'adéquation à soi-même. L'enfant doit donc « y mettre du sien » pour devenir à son tour un être humain, parlant et transmettant. C'est la parole des premiers autres qui l'entourent qui va induire son humanisation. Il va s'agir de transmettre, bien plus que d'apprendre, même si « on transmet ce qu'on ignore avec ce que l'on croit savoir », selon la formule de Pascal Quignard.

H. Yankélévitch s'interroge à ce sujet sur « l'égalité sociale et politique entre l'homme et la femme qui n'est pas forcément isomorphe à leurs fonctions de père et mère , car l'égalité des sexes, étant presque toujours entendue comme absence de différence, ne facilite pas aux enfants la séparation d'avec leur mère ».

C'est ainsi que l'enfant est contraint de « faire avec » ce avec quoi les 2 adultes qui l'ont conçu se montrent incapables de faire.

L'énorme paradoxe entre égalité démocratique et asymétrie parentale ne peut être dépassé que si la culture ne travaille à transformer la violence à laquelle chaque être humain devra se confronter lorsque surgira la dissymétrie inéluctable et originelle.

Il y a un premier autre qui est la mère avec qui, la plupart du temps, existe un lien intime charnel que toute mère, ou son substitut, investit, sauf accident ou cas pathologique. C'est la première présence qui parle à l'enfant d'elle et de lui, qui parle de l'absence et la présence.

Puis arrive un deuxième autre, absent tant que la mère ne l'a pas nommé, père avec qui elle est en lien, avant de l'être avec l'enfant. Ce lien donne la raison de l'absence de la mère, donne une place importante au père en tant « qu'homme de la mère ».

C'est la parole de la mère qui introduit le père et le reconnaît comme tel et aussi parce qu'ensuite elle prendra en compte la parole du père. Cette asymétrie des places permet la dialectique de l'absence et de la présence qu'exige le langage.

Le père introduit l'altérité et c'est ce qui le rend indispensable. C'est lui qui va faire percevoir à l'enfant que ce n'est pas à la mère qu'il est soumis, même s'il en a été radicalement dépendant. En signifiant à l'enfant que c'est lui, le père, qui s'occupe de la jouissance de la mère, il permet à l'enfant de s'en délester. L'enfant va ainsi grandir grâce au père, quitter la protection de la mère, assumer d'être seul, non esseulé mais seul en lien avec d'autres. Pour cela, l'enfant a besoin d'un père qui ne soit pas lui-même soumis à la mère, qui ne soit pas resté son enfant, mais bien capable de soutenir son désir dans le lien à cette femme qui est la mère de leur enfant. Pour qu'il y ait du père, il faut de la parole car son existence comme père est entièrement conditionnée par la parole. Autrement dit, au-delà de sa personne, le père témoigne et atteste de ce que l'humanisation a été opérante.

L'appartenance à l'espèce humaine exige que la prévalence du lien « naturel » à la mère soit coiffée par le lien « culturel » au père, simplement parce que c'est ainsi que le père pourra attester que l'humanisation de l'enfant aura été opérante.

Ces 2 fonctions ne relèvent pas de comportements mais de la signification déterminante que ces comportements prennent dans l'inconscient du sujet, de l'enfant qui va grandir. Ce qui importe, c'est la référence à ces 2 places, celle de père et celle de mère, et la valeur égale de ces places dissymétriquement positionnées.

L'enjeu est aujourd'hui de reconnaître au père un statut de deuxième, à savoir d'être celui qui permet que s'introduisent à sa suite... tous les autres. Ainsi il inversera la primauté de la mère en assurant celle de la culture, c-a-d du langage.

Être inscrit dans 2 lignées distinctes permet à l'enfant de se tenir à un point de rencontre qui lui donne à s'ancrer dans les désirs des 2 parents, distincts et distinguables dans leurs places différentes et complémentaires. Il y a division entre corps et langage, entre pulsion et parole ; notre humanité est irréductiblement faite d'un nouage entre le corps et le langage, avec toute l'inadéquation entre ce que véhicule le corps et ce qu'en dit le monde des mots.

La mère est premier autre de l'enfant, le père est ce deuxième autre qui va lui permettre de voyager dans le monde des mots, délesté du collage au corps, capable de faire face à ce hiatus sa vie durant.

Le père va donc incarner la Loi et montrer implicitement qu'en acceptant d'y être soumis lui-même, il ouvre la voie vers l'état de sujet humain qui n'appartient à personne, contrairement à l'enfant, objet de la mère, tant qu'il restait collé à elle.

Cette irréductible dissymétrie est là pour permettre l'installation de la prépondérance du langage, comme trait de la condition humaine.

L'égalité entre homme et femme ne pourra être atteinte que si on reconnaît leur altérité en la favorisant par le travail de la culture qui confrontera l'enfant au hiatus parental, à la dissymétrie des positions de père et mère, assumées dans leurs existences.

Est-ce une manière inédite de nous défendre du sexuel, telle que notre société actuelle nous y pousse ?

Notre société vit une crise sans précédent de « l'autorité » - c-a-d d'une instance symbolique qui puisse faire prévalence – puisque c'est sa légitimité même que l'évolution met en cause. La perte de légitimité de l'autorité s'accroît d'une autre légitimité, celle dont dispose aujourd'hui quiconque de récuser ladite autorité. Ce qui permet à l'enfant de garder intacte sa toute-puissance infantile. Ce qui entraîne la disparition de la prévalence, pourtant nécessaire, du collectif sur le singulier.

Cette défense contre le sexuel instaure la croyance illusoire qu'il n'y aurait rien à faire que laisser faire pour que l'évolution se fasse spontanément, que le passage du monde du « deux » au monde du « trois » serait « naturel » et « normal ».

En parlant de parentalité, le discours social entérine une telle organisation et favorise de ce fait que l'enfant sera d'autant plus facilement invité à rester assujéti à la mère.

Même si la parentalité laisse à penser le contraire, les fonctions de la mère et du père restent bien différenciées. Et c'est paradoxalement parce que nous n'avons pas à nous référer à la seule anatomie mais au langage définitoire de l'espèce humaine.

Il n'y a de père que dans le langage, parce que ce lien se soutient davantage de la dimension symbolique et parce qu'il n'a d'existence que par les mots. Sa légitimité a besoin de l'appui de la reconnaissance de la mère mais elle vient aussi d'ailleurs. C'était pendant des siècles le patriarcat. Aujourd'hui, le règne de celui-ci est terminé dans notre société occidentale qui a du mal à trouver une autre légitimité dans la démocratie, système souvent confondu avec un « égalitarisme ».

Est-il besoin de rappeler que le discours social a toujours contraint les sujets à quitter cette position d'enfant de la seule mère. Il n'y a pas de société où il ne soit pas question d'aider et de contraindre l'enfant à quitter le monde maternel.

Notre société, en croyant pouvoir se passer de la complexité humaine, sexuelle et linguistique, veut faire l'impasse sur cette nécessaire confrontation, remettant à l'enfant seul la charge de se décoller de sa mère, sans l'aide d'un autre et ne sachant pas la nécessité d'avoir à le faire. Ceci produit des sujets en difficulté, coincés dans un entre-deux psychique, caractéristique de notre société confondant différence et inégalité, et fascinée par le « sans limite ».